

TARIF D'ABONNEMENTS
Abonnés par an, en avance : 5 francs
Abonnés par an, en arriéré : 5 francs
Abonnés par trimestre : 1 franc 50
Abonnés par mois : 50 centimes
Les autres Départements et l'Étranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feytaud

BUREAU ET RÉDACTION :
ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot
ÉDITION DU MATIN

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix : 71, Grande-Rue, 71
A Tourcoing : 5, rue Carnot, 5
A Valenciennes : 5, rue Carnot, 5
A Lille : 5, rue Carnot, 5
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité.
On vend à Paris dans toutes les Bibliothèques des garés et dans les principales librairies.

SIX PAGES : 5 centimes

LES FAMILLES DES MILITAIRES et le quart de place

Il y a certaines réformes qui, pour être modestes, font peu tapageuses, n'en ont pas moins une réelle importance et méritent, à ce titre, d'appeler la plus sérieuse attention de nos législateurs.

Nous voulons parler, notamment, du projet qui consisterait à faire bénéficier du quart de place, sur toutes les lignes de chemins de fer français, un parent — père ou mère, frère ou sœur, épouse ou enfant — d'un soldat malade ou blessé en accomplissant une période d'instruction militaire, non seulement dans l'armée active, mais aussi dans la réserve ou la territoriale.

Nous devons féliciter grandement à ce propos, M. le député Jules Coutant qui, en sa qualité de rapporteur de la commission des travaux publics, des chemins de fer et des voies de communication, a décidé de soumettre la proposition en question à l'examen de la Chambre.

Ajoutons que le même bénéfice du quart de place serait accordé en ce qui concerne les compagnies de navigation.

Nous voulons espérer que la louable et heureuse initiative de l'honorable M. Coutant n'aura pas été inutile et qu'elle trouvera un accueil favorable au Palais-Bourbon.

A quoi bon insister sur le caractère profondément démocratique et humanitaire d'une telle réforme ?

A cette heure, en effet, que se passe-t-il ? Faute de ressources, un père ou une mère hésitent le plus souvent à se mettre en route, en apprenant que leur fils est malade et même dangereusement malade à l'hôpital militaire.

Aussi combien de jeunes soldats meurent-ils dans l'abandon, dans l'insolence, loin des leurs, sans avoir eu enfin la consolation de voir une dernière fois leurs parents. Il y a là, on l'avouera, quelque chose de pénible et même de navrant, qui pourrait être évité, grâce précisément à la mesure que nous signalons.

N'y a-t-il pas lieu, d'autre part, de faire remarquer les mêmes inconvénients pour la femme du réserviste ou du territorial, lequel, envoyé parfois dans une garnison assez reculée, tombe malade ou est blessé durant ses vingt-huit ou ses trente jours ?

Comment veut-on, si la femme est dans la gêne, qu'elle puisse rejoindre son mari et lui prodiguer ses soins, étant données les frais relativement élevés d'un voyage en chemin de fer ?

Il est incontestable que la proposition Coutant, si elle était adoptée, remédierait sensiblement à une si fâcheuse situation.

Mais, pourquoi ne pas compléter ce projet de loi en y inscrivant une disposition additionnelle en faveur des familles nécessiteuses, qui sont dans l'impossibilité absolue de faire même la plus légère dépense ?

Nous estimons qu'il serait facile à M. Coutant de prévoir ce cas particulier dans sa proposition et de demander, par exemple, que les parents, reconnus indigents par le maire de leur commune, puissent bénéficier de la gratuité complète sur tous les réseaux et sous tous les paquebots, lorsqu'il s'agit pour eux de se rendre auprès de leur fils entré à l'hôpital par suite de maladie ou d'accident.

Nous pensons que l'Etat réussirait aisément à s'entendre avec les compagnies et qu'il n'en coûterait pas, du reste, beaucoup au Trésor pour réaliser une amélioration si utile et si généreuse.

Un crédit de 152,000 francs figure, comme on le sait, depuis plusieurs années, au budget pour subventionner aux familles nécessiteuses qui demandent à ramener au pays natal les restes des militaires et marins décédés sous les drapeaux ou pavillons.

Mais il est permis d'affirmer, ainsi que le fait observer judicieusement l'honorable député dans son exposé des motifs, que le crédit qui procure aux soldats mourants une suprême entrave avec le père ou la mère sera de l'argent encore mieux employé.

Au surplus, nous le répétons, il ne paraît pas impossible que le gouvernement obtienne des compagnies de chemins de fer et de navigation leur consentement gratuit à l'application du projet Coutant.

Dans une foule de pays, la réduction sur les votes ferrés est accordée déjà depuis longtemps aux familles des jeunes gens qui sont sous les drapeaux et qui tombent gravement malades.

On s'honorait, chez nous, en prenant cette mesure, car on faisait ainsi œuvre d'humanité et de solidarité sociale tout à la fois.

H. B...

INFORMATIONS

Les conventions postales internationales

Paris, 2 juin. — La Commission des Postes et Télégraphes de la Chambre a approuvé la convention relative à l'échange de mandats entre la France et la Russie, et la convention prolongeant les conventions déjà existantes entre la France, la Belgique et les Pays-Bas.

Les relations diplomatiques entre la France et le Vatican

Paris, 2 juin. — Si E. Mgr Lorenzelli, nonce apostolique, ne s'est pas rendu hier, au quai d'Orsay, pour la réception diplomatique. On annonce, de Rome, que M. de Courcel, n'a pas davantage assisté, au Vatican, à la réception du cardinal Merry del Val.

L'officier arrêté

Paris, 2 juin. — M. Auffray a écrit vu ce matin, M. Dautche à la prison du Cherche-Midi. Il dément que son client se soit reconnu coupable. Il n'a aucun nouveau renseignement.

Le capitaine Lenfant

Paris, 2 juin. — Le capitaine Lenfant rentré de mission, est désigné pour servir comme officier d'ordonnance auprès du général de division Voyron, membre du Conseil supérieur de la guerre.

La faire Humbert

Paris, 2 juin. — La Commission d'enquête de l'affaire Humbert s'est réunie cet après-midi au Palais-Bourbon. On s'est mis d'accord pour nommer rapporteur M. Delarue, président de la commission.

Est-ce la faute au chloroforme ?

Paris, 2 juin. — A l'Assistance publique on a fait

analyser le chloroforme qui a causé la mort d'un blessé transporté à l'hôpital Saint-Antoine pour y subir une opération. On déclare que le chloroforme était pur et de bonne qualité. Le pharmacien de Saint-Antoine est également de cet avis.

Par contre, le chirurgien en chef, M. Blum, qui a pratiqué l'opération, maintient que l'accident provient de la mauvaise qualité du chloroforme. Il s'était déjà plaint il y a quinze jours à l'Administration et avait adressé une plainte officielle au directeur de l'Assistance publique. Il ne fera plus aucune opération si on ne lui donne de l'autre chloroforme.

Les fraudes aux courses

Paris, 2 juin. — L'affaire des fraudes aux courses vient aujourd'hui devant la 10^e chambre correctionnelle. Il s'agit de six chevaux âgés de 4 ans, et ayant gagné des courses en Angleterre, qui ont couru en France dans des courses de 3 ans, avec des chevaux n'ayant jamais couru. Cinq prévenus déposent des conclusions tendant à l'impunité du tribunal.

Le sixième, M. Butech, qui est officier, ne soulève aucun moyen de nullité et allègue sa bonne foi.

Le bey de Tunis à Paris

Paris, 2 juin. — La durée du séjour du bey à Paris sera de quatre jours, du mardi 12 au vendredi 15 inclus. Il assistera au grand déjeuner qui offrira M. Loubet aux officiers supérieurs après la revue. Le bey offrira un dîner à M. Loubet le mercredi soir.

La question du Maroc

Au Conseil des ministres d'Espagne, M. Maura a déclaré qu'aucune difficulté n'avait surgi entre la France et l'Espagne au sujet du Maroc, et que les négociations onzièmes se font en cours régulier.

Un nouveau scandale italien

Une dépêche particulière de Rome annonce un nouveau scandale. Il s'agit de détournements de fonds de l'émigration dont le commissariat général est dirigé par le sénateur Iodice.

Une ligne franco-canadienne

Londres, 2 juin. — Le Daily Mail annonce que le gouvernement canadien subventionne une nouvelle ligne de vapeurs, qui fera le service des voyageurs entre le Havre et Québec. Cette ligne portera le nom de « Canadian Line ».

Le massacre de Sassoua

Constantinople, 2 juin. — Les rapports des consuls de France, de Russie et d'Angleterre, sur les événements de Sassoua, constatent le massacre d'environ cinq mille Arméniens, hommes, femmes et enfants.

A l'exposition de Saint-Louis

Mlle Alice Roosevelt, fille du président, a visité l'exposition de la section française de l'exposition de Saint-Louis. Elle était accompagnée par le commissaire français.

LE BUDGET DE 1905

Élection de la commission des finances du Sénat. — Déclarations du Ministre des finances et de quelques sénateurs

Paris, 2 juin. — La journée d'aujourd'hui au Sénat a été consacrée à la nomination de la Commission des finances qui sera appelée à examiner le budget de 1905. Voici les noms des membres de la nouvelle Commission :

M. M. Boudennot, St-Germain, Cuviniot, Magnin, Gustave Desmoulin, Maxime Lecomte, Millard, Savary, Monestier, Poincaré, Gomot, Delobau, Millies-Lacroix, Piétre, Ournac, Peytral, Boulogne, Denon, Delcroix, Lantillac, Gauthier, Franck-Chauveau, Antonin Dubost, Albert Girard, Waddington et Dandré.

Sept sénateurs de l'ancienne Commission n'ont pas été réélus : MM. Théodore Girard, Bouquet, Straus, Merle, Albert Ribot, Lourties et Dufaure, soit cinq ministériels avancés et deux ministériels modérés, nuance Waldeck-Rousseau. Ces sept sénateurs ont été remplacés par MM. Boudennot, Poincaré, Gomot, Delobau, Ournac, Lantillac et Franck-Chauveau, soit deux ministériels avancés, deux ministériels modérés et trois antiministériels.

Les vingt-cinq membres de la nouvelle Commission se répartissent, au point de vue de la politique, de la façon suivante : Quatre ministériels avancés, MM. St-Germain, Magnin, Maxime Lecomte, Millard, Savary, Millies-Lacroix, Piétre, Ournac, Denon, Delcroix, Lantillac, Gauthier et Dandré; quatre ministériels modérés, MM. Boudennot, Gomot, Monestier, Antonin Dubost; sept antiministériels, MM. Cuviniot, Gustave Desmoulin, Poincaré, Delobau, Previl, Peytral, Boulogne, Franck-Chauveau, Waddington.

L'ancienne Commission ne comprenait que sept sénateurs antiministériels.

Dans les bureaux, la discussion n'a pas été longue, la plupart des candidats acceptant le projet de M. Rouvier et étant d'accord pour réclamer une politique d'économies, rétablir autant que possible l'équilibre budgétaire et faire voter le budget en temps utile de façon à éviter tout recours à des douzièmes provisoires.

Déclarations de M. Rouvier

Dans le cinquième bureau, M. Rouvier, ministre des finances, a fait un exposé du Budget. Il a naturellement déclaré qu'on pouvait avoir des fonds de réserve pour la balance finale du Budget en cours. Il a dû reconnaître néanmoins que, s'il n'y a pas d'amélioration dans la recette des chemins de fer, le crédit pour les garanties d'intérêt risque d'être insuffisant.

C'est pourquoi, a-t-il dit, il importera que la Chambre et le Sénat résistent à toute augmentation de dépenses afin de maintenir l'incorporation des garanties, tout au moins pour cette année.

En ce qui touche l'amortissement, le Ministre a déclaré que les excédents de recettes produits par le Budget de 1903 et ceux qui produiront celui de 1904, lui permettent d'alléger l'importance des obligations sexennaires. Il a reconnu que cette partie de la Dette flottante, qui se monte à l'heure actuelle à 387 millions de francs, était d'autant plus inquiétante qu'elle s'ajoute à une circulation de 400 millions de francs de bons du Trésor.

M. Rouvier considère que l'encaisse du Trésor s'élevant à 300 millions pourrait servir à étendre une partie des obligations sexennaires et des bons du Trésor. Mais, étant données les circonstances politiques extérieures, il estime qu'il est préférable de conserver cette encaisse pour parer aux événements qui pourraient se produire.

« Mon Budget, a-t-il dit en terminant, n'est pas un Budget triomphant, c'est un Budget de tout repos ».

Autres opinions

Dans son bureau, M. Antonin Dubost a fait un exposé calqué sur son rapport général de l'an dernier. Il a signalé quelques exemples de dilapidations dans l'Administration de la guerre et de la marine. Il a conclu en disant que des économies peuvent être faites dans les services généraux des administrations ; qu'il est indispensable d'arrêter l'augmentation des dépenses.

M. Franck-Chauveau a signalé la nécessité de faire des amortissements considérables pour réduire la Dette flottante.

M. Poincaré a parlé dans le même sens. M. Pauliat, bien que bloqué, a exprimé ses inquiétudes au sujet du nombre inquiétant des grèves et des graves incidents qu'elles provoquent.

La question de l'impôt sur le revenu n'a été soulevée que dans deux bureaux.

M. Franck-Chauveau a déclaré que le moment est mal choisi pour bouleverser notre système fiscal. D'autres sénateurs ont déclaré, qu'au contraire,

l'impôt sur le revenu créerait des ressources nouvelles et permettrait de réaliser les promesses faites à la démocratie.

Dans le troisième bureau, quelques sénateurs ont fait des déclarations dans le but d'attirer M. Combes à prendre la parole. L'un d'eux a notamment fait ressortir l'importance des charges que causeront les lois dirigées contre les congrégations et a exprimé l'espoir de voir le gouvernement et le Parlement revenir à une politique moins coûteuse et plus sage. Mais le Président du Conseil qui, dans la confusion, ne montre pas l'arrogance qu'il manifeste à la tribune, a gardé un mutisme absolu.

NONCE ET AMBASSADEUR

Le correspondant parisien de l'Épiscopat de Bruxelles, M. Louis Teste, lui écrit : Paris, 30 mai.

Bien que notre ambassadeur au Vatican, M. Nisard, ait été approuvé par la plus grosse majorité qui se soit jamais formée à la Chambre, Sa Sainteté n'a pas rappelé son Nonce à Paris, Mgr Lorenzelli, et elle ne l'a pas non plus mis en congé. Le cardinal-archevêque de Paris, M. Delcassé, n'a pas non plus, en ce qui concerne le Nonce, et moins difficile, par conséquent, à accepter. Mais il est tout de même de la plus haute gravité, malgré l'insistance de notre espèce de recul qui est produit après ce premier pas ou plutôt ce premier bond en avant, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

La République a eu le tort de ne pas remplacer M. Nisard quelques mois après l'élection de Pie X, mais dès l'année dernière, M. Nisard et toute notre ambassade au Vatican s'étaient engagés à fond, sur l'édifice de M. Delcassé, et cela, en vue de la candidature de M. Delcassé au cardinal Rampolla, et l'on dit — mais de cela il n'y a pas de preuve, il n'y a que des indications, — que tous nos cardinaux auraient voté jusqu'au dernier moment, ce qui est certain, que M. Nisard, Nisard, n'est pas un homme de cœur, mais un homme de tête, et que Pie X et de son secrétaire d'Etat parce qu'il y a quelque chose d'anormal, pour ne pas dire plus, à ce qu'un ambassadeur ait combattu ce souverain après lequel il est accouru. C'est un diplomate de caractère très indécis, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

Mgr Lorenzelli n'est pas en termes très injurieux avec le pape et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

M. Waldeck-Rousseau se souvient de ce qu'il a dit à propos de M. Lorenzelli, et ce n'est pas là un reproche à lui faire. Il était mécontent avec son prédécesseur et M. Waldeck-Rousseau, qui a amené M. Combes à l'ambassade, et un gentleman haut sur son faux-col ou de la parole à cause de son faux-col et qui parle de l'Église, comme de toute chose, en grand artiste ou en grand avocat — c'est incontestablement un grand avocat — et un grand esprit, et cela, cependant, sans que l'on ait pu en prévoir la possibilité. C'est un mouvement naturel, instinctif, qui se produit toujours. Il est seulement à craindre, suivant la profonde expression populaire, que ce ne soit reculer pour mieux sauter.

Elles sont particulièrement indispensables à la sécurité de nos possessions lointaines et il est été singulièrement désirable de pouvoir les constituer le plus rapidement possible.

Les augmentations de dépenses, par rapport au budget précédent, portent notamment sur les équipages de la flotte, vivres, achats pour deux millions ; les constructions neuves par l'industrie, pour deux millions ; l'artillerie, constructions neuves, réfections et matières, pour 975,000 fr.

Le navire pour la marine

Du Figaro : Le rapport de l'amiral Fourrier n'est pas le seul que M. Combes ait obtenu et remis au cabinet. Il y a aussi le rapport du général Fual sur l'artillerie de marine.

Ce rapport a été remis au ministre et la commission en a fait un rapport. On dit que le général Fual aurait été obligé de constater que les dépenses de l'artillerie de marine, par rapport à ce qui était prévu, sont plus avantageuses que celles de l'amiral Fourrier que M. Pelléan en différencierait la communication.

Non, dit le général Fual, « non », parce que le ministre sait bien que le refus absolu est impossible. Il faudra que, bon gré mal gré, la commission soit mise en possession des éléments d'information que son président, M. Hémeu, a demandés pour elle.

M. Pelléan n'est pas pressé de mettre sous les yeux des enquêteurs la démonstration de sa négligence.

LES ÉMEUTES de Lorient et de Brest

A LORIENT

Le drapeau rouge. — Maisons saignées. — Chantiers incendiés. — Le pétrole. — Arrestations.

Lorient, 2 juin. — La nuit dernière, la révolution a été vraiment, comme je vous le télégraphiai, maîtresse de la ville. Les ouvriers grévistes du bâtiment ont pu, sans être inquiétés, commettre des ravages dans les chantiers de la ville, et, au moment d'être délogés, ont fait sauter les portes de la maison, brisant les meubles à coups de hache et jetant les objets précieux par les fenêtres.

Après un long travail, le feu put être circonscrit, mais les chantiers Moreau étant complètement détruits et la maison élat presque en ruines.

On évalue les dégâts à plus de 100,000 francs. Les chantiers, refaits par la troupe, se rendirent dans d'autres chantiers, où ils incendièrent plusieurs maisons. Les troupes et les gendarmes, sur les dents, essayèrent vainement d'enrayer les désordres.

La situation est des plus graves. Les grévistes, très exaltés, se répandent en menaces. On prend des mesures en conséquence.

Les individus arrêtés ont été écroués à la prison. Plusieurs perquisitions ont été effectuées.

Lorient, 2 juin. — Un des auteurs des incendies criminels allumés, cette nuit, chez trois industriels, et dans les chantiers, est arrêté. Aucune vitre n'est restée aux ateliers d'habillage Bernard, en face de la sous-préfecture. Pour ce soir, des mesures seront prises par les autorités.

Le domicile d'un officier d'infanterie a été pillé ; un des quatre conseillers municipaux libéraux, M. Bigot, a été assailli, poursuivi à coups de cailloux, et obligé de se réfugier chez un commerçant.